

FICHE D'INSCRIPTION

Vide grenier Amancy
Dimanche 19 juillet 2026

Joindre obligatoirement une copie recto/verso de votre pièce d'identité pour les particuliers ou de la carte de commerçant pour les professionnels.

Inscription + règlement + chèque caution à retourner obligatoirement à :

JACQUINOT Marine
555 route de l'église – 74930 PERS-JUSSY

Tél : **07.85.36.51.06**

Mail : videgrenieramancy@gmail.com

NOM

.....

PRENOM

.....

ADRESSE

.....

.....

TEL

.....

MAIL

.....

Le tarif est fixé à 4€ le mètre linéaire
avec un minimum de longueur de stand obligatoire de 3 mètres.

Profondeur 3m max

Règlement par chèque à établir à l'ordre de : **COMITE DES FETES D'AMANCY**

Nombre de mètres : X 12€ =
(minimum 3m)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

M'engage sur l'honneur à respecter le règlement et à ne pas participer à plus de 2 vides greniers au cours de l'année 2026.

Fait à, le

Signature

REGLEMENT

**Le vide grenier se déroulera sur le parking de la salle polyvalente d'Amancy
197 rue des Luttings – 74800 Amancy
Dimanche 19 juillet 2026 à partir de 6H30 pour les exposants
Dans le périmètre et sur le seul emplacement défini.
Le tarif est fixé à 4€ le mètre linéaire avec un minimum obligatoire de longueur de
stand de 3ml.**

Aucune vente de produits alimentaires ne sera autorisée.

Le déballage doit être terminé à 8h30.

Tout emplacement non occupé après 8h30 sera perdu.

Par sécurité au cours de la journée aucun véhicule ne devra pénétrer sur le parking de la salle polyvalente.

Remballage des stands autorisé seulement à partir de 17h00. (selon météo)

Les allées de circulation et dégagement réservées au passage des usagers doivent être laissées constamment libre et accessible.

AUCUN véhicule ne devra stationner sur ce parking ainsi que sur le chemin d'accès, ceux-ci étant réservé aux organisateurs ou en cas d'urgence.

Les exposants ne devront pas détériorer le parking de la salle polyvalente et ne devront pas débiter leurs affaires sur les nouveaux espaces verts (uniquement sur les emplacements définis par l'organisateur).

Aucun branchement électrique ne vous sera fourni.

L'utilisation de piquets ou broches pour l'ancrage des installations est rigoureusement interdite.

ATTENTION ! Un chèque de caution d'un montant de 10€ sera obligatoire pour valider votre inscription. Celui-ci vous sera restitué au moment de votre départ à condition que votre emplacement soit propre. Nous serons à votre disposition à l'entrée du parking des 16h30. Si vous oubliez de récupérer le chèque il sera toutefois encaissé.

Chaque participant s'engage à respecter le règlement et à se conformer aux injonctions des personnes responsables du vide grenier.

Vous trouverez les modalités d'inscription à

videgrenieramancy@gmail.com ou 07.85.36.51.06 (JACQUINOT Marine)

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier d'inscription COMPLET.

Vous recevrez également un mail quelques jours avant la vide grenier avec un plan pour connaître votre emplacement. **Aucun emplacement ne sera réservé en avance.**

Pièces à joindre :

- **Fiche d'inscription et règlement** : par chèque à l'ordre du COMITE DES FETES D'AMANCY
- **Pour les particuliers** : une copie de votre carte d'identité recto-verso ainsi que l'attestation sur l'honneur
- **Pour les professionnels** : une copie de votre carte de commerçant
- **Chèque de caution** : 10€ à l'ordre du COMITE DES FETES D'AMANCY